

CRUZILLE



BULLETIN MUNICIPAL

no 7

Janvier 93

le mot du Maire

A la fin de chaque année vient l'heure des bilans mais aussi celle des prévisions pour les jours à venir.

Pour ce qui concerne les réalisations 1992, il faut citer en premier les travaux engagés au club. Notre petite salle communale de plus en plus fréquentée est remise en conformité pour le bien être des nombreux utilisateurs.

Concernant la voirie, la commune n'étant pas subventionnée au titre du F.D.A.V.O.C., cette année seul quelques travaux d'entretien ont eu lieu.

Par contre dans les premiers jours de 1993, la rénovation de la place du bourg aura lieu, précédée par la mise en souterrain du réseau E.D.F. et Télécom. La complexité du dossier ne nous a pas permis de commencer les travaux plus tôt.

J'en profite pour vous demander toute votre compréhension durant cette période pour les perturbations qui naîtront au centre du village.

Pour ce qui est de l'avenir, tout maire d'une commune rurale ne peut aujourd'hui éviter de s'interroger. En effet après trente années d'expansion économique, nous entrons dans la récession.

L'agriculture support de l'activité rurale est sous le coup de la réforme de la P.A.C. ainsi que des négociations du G.A.T.T.

Même notre viticulture d'A.O.C. entre aujourd'hui dans une période plus que difficile. Saurons-nous relever ce défi ? Sans nul doute mais la crise que nous traversons ne sera pas sans conséquences sur le développement ou plutôt le maintien d'activité d'une commune rurale telle que la nôtre.

En effet combien d'installations de jeunes viticulteurs
et combien de maisons construites dans les prochaines années ?

Reconnaissons ensemble que la réponse n'est pas évidente
à l'heure qu'il est.

Ces quelques réflexions doivent nous faire toucher du
doigt les difficultés de gestion d'une commune rurale dans les
années à venir et nous amener à réfléchir sur les investissements
conséquents qui seront de plus en plus difficile à supporter
dans un proche avenir.

J'arrête ici ma réflexion sur toutes ces préoccupations
économiques car la fin de l'année c'est aussi le moment de
songer à se retrouver entre amis ou en famille.

Aussi à cette occasion, permettez-moi de vous présenter
à toutes et à tous,

*mes meilleures vœux de bonheur
et surtout de santé pour l'année 1993.*

O. Bolonius

pages financières

BUDGET SUPPLEMENTAIRE DE 1992

FONCTIONNEMENT

* DEPENSES

Travaux et services extérieurs	
- Sobonnet	10 000
- Eau, gaz, electricité	5 000
Prélèvement pour dépenses d'investissement ...	85 900
TOTAL	100 900

* RECETTES

Produit de l'exploitation	
- Vente de verre	163
Recouvrement, subventions	
- Assurance	947
- Subvention Etat	269
- Subvention sur achat benne à verre	2 100
- Subvention complémentaire SYDEL	339
Impôts indirects	
- Attribution permis de chasser	118
- Taxe additionnelle aux droits de mutation.	1 511
Contributions directes	
- Fond national taxe professionnelle	8 784
- Dotation de compensation taxe prof.	429
Produits exceptionnels	318
Excédents de fonctionnement reporté	-1 200
TOTAL	13 778

INVESTISSEMENT

* DEPENSES

SIVOM (Dépense de 91 non prélevée)	26 400
Travaux du Club	38 000
Acquisition matériel et mobilier	21 500
(benne à verre et photocopieur : dépenses 91 non prélevées)	
TOTAL	85 900

* RECETTES

Prélèvement sur recettes de fonctionnement	85 900
--	--------

EVOLUTION DES TAXES DANS LE CANTON

Le tableau présenté ci-dessous ne se veut pas jugement de valeur sur les équipes municipales de notre canton à travers les taux de l'impôt local et leurs variations d'une année à l'autre. Il a seulement pour ambition d'informer nos lecteurs de façon la plus objective possible, même si les chiffres présentés ne sont que des valeurs moyennes que chaque contribuable ne retrouve pas forcément sur sa feuille d'impôt.

	Taxe d'habitation			Taxe Foncière bâtie			Taxe Foncière non bâtie			Taxe Professionnelle		
	Taux		Evolution	Taux		Evolution	Taux		Evolution	Taux		Evolution
	1991:	1992:	91/92	1991:	1992:	91/92	1991:	1992:	91/92	1991:	1992:	91/92
AZE	8,87	9,31	+ 5 %	14,06	14,76	+ 5 %	34,46	36,18	+ 5 %	10,68	11,21	+ 5 %
BISSY LA MACONNAISE	8,36	8,69	+ 4 %	9,79	10,18	+ 4 %	35,34	36,75	+ 4 %	9,80	10,19	+ 4 %
BURGY	7,41	7,41	=	7,46	7,46	=	29,61	29,61	=	8,06	8,06	=
CHARDONNAY	6,56	6,94	+ 5,8 %	10,37	10,37	=	22,05	23,32	+ 5,8 %	17,80	17,80	=
CLESSE	8,83	9,27	+ 5 %	12,33	12,94	+ 5 %	32,64	34,27	+ 5 %	14,72	14,72	=
CRUZILLE	6,80	7,14	+ 5 %	9,24	9,70	+ 5 %	31,76	33,35	+ 5 %	14,05	12,01	- 14,5 %
FLEURVILLE	6,27	6,46	+ 3 %	8,25	8,50	+ 3 %	28,99	29,85	+ 3 %	5,80	5,97	+ 3 %
GREVILLY	5,16	5,16	=	5,63	5,63	=	20,16	20,16	=	1,78	1,78	=
LUGNY	8,58	8,84	+ 3 %	15,85	16,33	+ 3 %	31,35	32,29	+ 3 %	13,09	13,48	+ 3 %
MONTBELLET	8,75	8,75	=	12,64	12,64	=	45,87	45,87	=	17,36	17,36	=
PERONNE	9,15	9,15	=	16,99	16,99	=	34,91	34,91	=	5,70	5,70	=
ST ALBAIN	8,39	8,68	+ 3,5 %	8,41	9,00	+ 7 %	42,69	42,69	=	5,98	6,18	+ 3,5 %
ST GENGOUX DE SCISSE	11,12	11,12	=	14,90	14,90	=	41,50	41,50	=	16,20	16,20	=
ST MAURICE DE SATONNAY	8,50	8,92	+ 5 %	12,89	13,53	+ 5 %	49,82	49,82	=	13,44	13,44	=
LA SALLE	9,04	9,40	+ 4 %	16,34	16,99	+ 4 %	56,76	56,76	=	7,39	8,18	+ 10,7 %
VIRE	8,40	8,40	=	16,21	16,21	=	36,57	36,57	=	11,85	11,85	=
MOYENNE DU CANTON	8,14	8,35	+ 2,6 %	11,96	12,26	+ 2,5 %	35,91	36,49	+ 1,6 %	10,86	10,86	+ 0,2 %

informations communales

EROSION : Le Point

1988 - 89 :

Etude du ruissellement et de l'érosion des sols dans le vignoble de Saône-et-Loire. Naissance de la Charte de financement par le Conseil Général. Un dossier des zones à risques est remis à chaque commune : pour CRUZILLE trois secteurs sont prioritaires : Les Bennes, les Fontennettes, Beau-Chêne; le secteur "Sur Sagy" n'est pas classé prioritaire compte-tenu des travaux d'aménagement réalisés en 1986 (Informations parues dans Bulletins Municipaux N°1 et 5).

1989 :

Naissance des vocations hydraulique et érosion des sols au sein du SIVOM. La commune décide d'y adhérer après réunion du Conseil Municipal d'Août 90 (Bulletin Municipal N°2 et 5) et demande que le secteur "Sur Sagy" soit également chiffré.

Septembre 91 :

Première présentation de l'étude réalisée par le cabinet CEREC à LUGNY. Les viticulteurs présents font modifier le projet concernant le secteur "Sur Sagy".

Janvier - Février 92 :

Restitution de l'étude chiffrée par le cabinet CEREC :

- Les Bennes	590 000 F
- Les Fontennettes	330 000 F
- Beau Chêne	230 000 F
- Sur Sagy	990 000 F

Avril 92 :

Le Conseil Municipal décide de prendre éventuellement à la charge de la commune la somme de 200 000 F. après subventions. Le Secteur "Sur Sagy" est retenu car le plus susceptible de voir des plantations nouvelles se réaliser et actuellement le plus dégradé.

Avril 92 :

Présentation du projet "Sur Sagy" à la mairie de CRUZILLE avec participation de la D.D.A. (M.Jobard) et de la Chambre d'Agriculture (M.Richard). Explications sur les financements - ASA - Commune - Conseil Général.

Le Coût approché après subventions proposé :

8 000 F./ha pour les viticulteurs
200 000 F. pour la commune.

Mai 92 :

Réunion de Syndicat Agricole en vue de constituer l'ASA (Association Syndicale Autorisée). Seulement 2 Propriétaires concernés sont présents et d'avis opposé. La commune décide d'ajourner le projet.

Juin 92 :

Par lettre recommandée 5 viticulteurs souhaitent poursuivre la procédure et proposent leur Contre-projet "érosion du bassin versant de Sagy".

Juillet 92 :

Présentation du Contre-projet érosion par MM. COLIN Daniel, GUILLOT Jean-Gérard et GUILLOUX Alain à la mairie de CRUZILLE.

Les chiffres fournis sont établis d'après un devis de l'entreprise GONCAILLE.

Les travaux à l'intérieur du vignoble seraient à la charge de l'ASA.

Les travaux à l'extérieur du périmètre vignoble (dont 3 bassins d'orage : sous les Perrières, sous les Vignes du Mayne, dans le village en face M. GUILLOT Alain) seraient à la charge de la commune.

Le Conseil Municipal décide pour la part des travaux confiés à la commune de faire couvrir ce nouveau projet (ainsi que son chiffrage exact) par la D.D.A.

Les Devis estimatifs sont donc les suivants :

	ASA Viticulteurs (Devis Goncaille)	Commune (Devis D.D.A.)
Travaux H.T.	181 861 F.	427 110 F.
Frais bassins	0 F.	60 000 F.
Imprévus divers	0,1 % 139 F.	7,7 % 32 890 F.
Dépense H.T.	182 000 F.	520 000 F.
Dépense T.T.C.	215 852 F.	616 720 F.

Ce qui donne un coût approché après subventions :

- pour les viticulteurs :
 - 5 400 F./ha vigne plantée
 - 2 110 F./Ha vigne plantable
 - 530 F./Ha non plantable
- pour la commune : 260 000 F.

Une mise à l'enquête publique pour constitution de l'ASA a eu lieu en mairie du 16 Novembre au 05 Décembre 92. Le commissaire enquêteur a reçu les diverses réclamations.

L'Assemblée Générale Constitutive de l'ASA pour les 22 propriétaires du périmètre aura lieu le Lundi 11 Janvier 93.

Le Préfet autorisera l'association si la majorité des intéressés représentant au moins les 2/3 de la superficie des terrains, ou si les 2/3 des intéressés représentant plus de la moitié de la superficie, ont donné leur adhésion (l'abstention au vote équivaut à un accord d'adhésion).

La première assemblée générale de l'A.S.A. élira ensuite un bureau.

INTERCOMMUNALITE

Le Bulletin Municipal d'Août faisait état d'une volonté de mettre en place un regroupement à onze communes. Par vote, certains conseil municipaux en ont décidé autrement :

AZE, CLESSE, et ST MAURICE DE SATONNAY ont rejeté la proposition; PERONNE qui avait d'abord choisi le regroupement à onze l'a lui aussi repoussé en Octobre.

Il semble que les sept communes restantes aient la volonté de coopérer : BISSY LA MACONNAISE, BURGY, CHARDONNAY, CRUZILLE, GREVILLY, LUGNY et ST GENGOUX-de-SCISSE.

Les groupes de compétences pour la communauté sont les suivants :

- Aménagement de l'espace
- Actions de développement économique intéressant l'ensemble de la communauté.
- Protection et mise en valeur de l'environnement,
- Politique du logement et du cadre de vie.

ECOLE

La Rentrée de Septembre a vu la nomination de Monsieur Alain MANRIQUE en remplacement de Richard WOLSTEIN nommé directeur à LAIZE.

Jean-Paul RICHY qui a en charge la maternelle et le C.P. avec 13 élèves est nommé directeur d'école.

L'autre classe (CE1, CE2, CM2) accueille 14 élèves.

CLUB

Les travaux prévus ont été réalisés dans l'été.

Il s'agit d'isolation phonique et thermique (Entreprise JACQUET-VINCENT : 22 961 F), de mise en conformité électrique, installation de la force et changement des lustres (entreprise LEMAITRE : 37 363 F) et de changement des cuvettes W.C. (Entreprise LAMARGUE : 3 550 F).

Le prix de location du Club a donc logiquement été révisé :

- pour les résidents à CRUZILLE : 400 F (plus 100 F si pendant période de chauffage,

- pour les non résidents : 650 F (plus 100 F si pendant période de chauffage).

PROPRIETE DE BENOIST

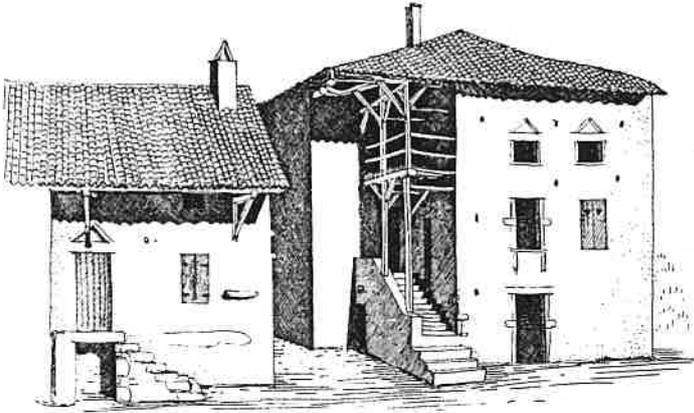
Une promesse de vente a été donnée à M. Le Maire concernant les bâtiments, le porche et les terrains jouxtant l'église (surface : 34 ares) pour la somme de 130 000 F.

BIBLIOTHEQUE MUNICIPALE

" Ballade au Village "

Dans le précédent Bulletin Municipal (JANV. 92), nous vous annonçons la venue dans notre village de Michel BOUILLOT pour

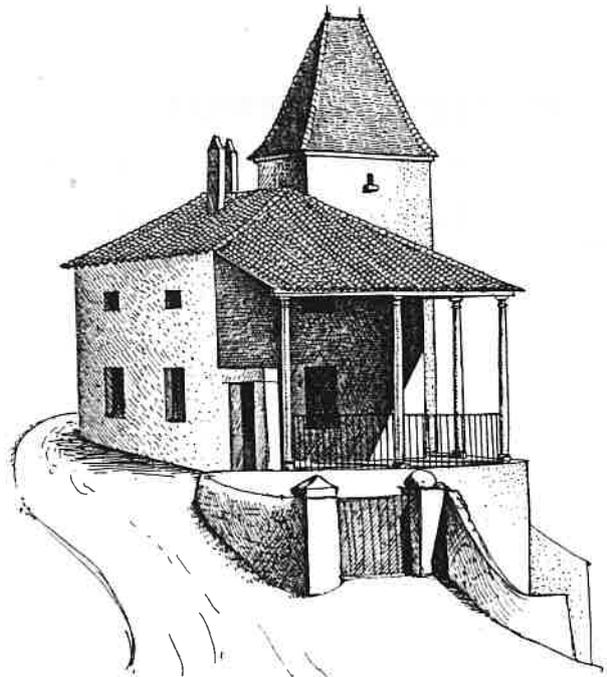
une promenade découverte de l'Architecture Rurale des maisons et monuments de notre village.

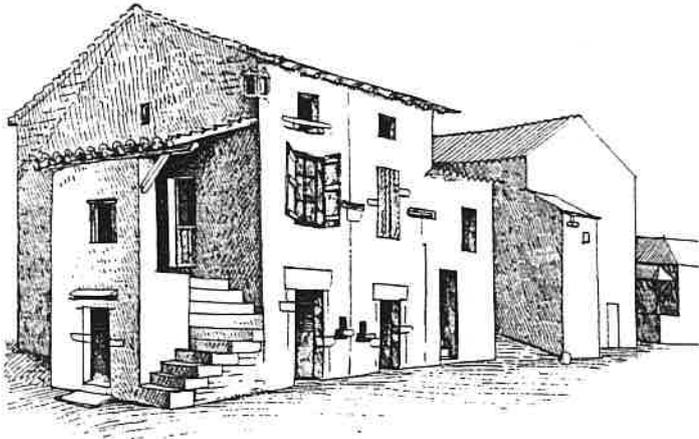


Samedi 21 Mars, un petit groupe de sympathisants de notre village se retrouvait donc devant la Mairie, le parapluie sous le bras car le temps était bien incertain cet après-midi d'un printemps encore tout neuf.

Après la visite commentée de l'église, nous avons découvert, au fil des rues et ruelles, de SAGY tout d'abord, puis du Bourg ensuite, l'évolution de l'architecture rurale locale à travers les siècles, nous arrêtant çà et là, pour remarquer au passage les maisons les plus anciennes ou les plus typiques.

Les nombreux commentaires de notre guide, imagés de quelques anecdotes de l'époque, nous faisaient remarquer tout au long de notre promenade, les particularités de certaines pierres : "pierres à poules", "pierres d'évier", "pierres de voûtes", pierres arrondies aux angles extérieurs des murs, ou pierres saillantes dans les façades ...(*)





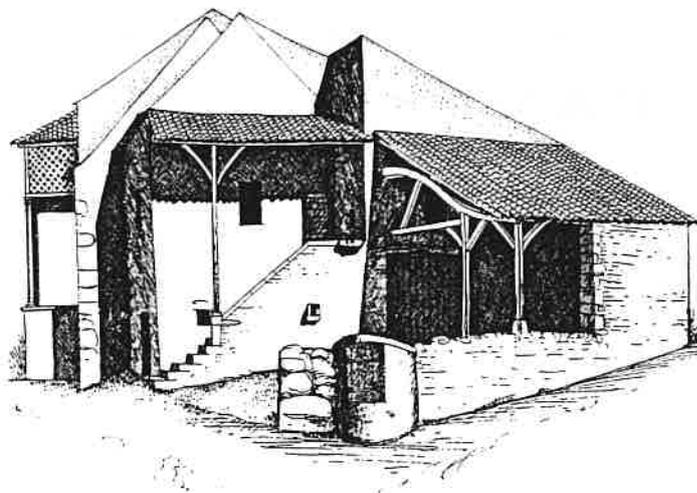
Ce fut pour tous ceux qui étaient venus, une après-midi fort agréable qui se clôtura au Club, autour du verre de l'Amitié, pendant que M. BOUILLOT se prêtait gentiment aux nombreuses questions que nous lui posions encore.

Nous remercions vivement notre sympathique guide pour avoir bien voulu nous faire partager un peu de sa bonne humeur et de sa passion pour l'architecture.

(*) NDLR : boutisses : pierres de liaison des deux parements du mur en assurant sa solidité. La tradition orale rapporte qu'à chaque boutisse correspond une bouteille de vin offerte aux maçons par le propriétaire.

M.H. CHEVENET

P.S. : Nous remercions également l'auteur Michel BOUILLOT pour le prêt de la collection de ses ouvrages et de plusieurs dessins régionaux qui furent exposés pendant une quinzaine de jours à la Bibliothèque Municipale de CRUZILLE ce même mois de Mars.



Illustrations tirées de l'ouvrage de Michel BOUILLOT "l'habitat rural autour de MACON" consultable à la Bibliothèque de CRUZILLE.

Connaissez-vous ces quatre maisons de notre village ?

G.I.E. SERVICE DE SOINS INFIRMIERS
DU HAUT MACONNAIS
71260 CLESSE
RC MACON 378 869 978

Depuis le 1er Avril 92, après autorisation préfectorale, le Service de Soins Infirmiers à domicile fonctionne sur le canton de LUGNY :

AZE, BISSY LA MACONNAISE, BURGY, CHARBONNIERES, CHARDONNAY, CLESSE, LUGNY, GREVILLY, MONTBELLET, OZENAY, PERONNE, ST ALBAIN, ST GENGOUX DE SCISSE, ST MARTIN BELLE ROCHE, ST MAURICE DE SATONNAY, LA SALLE, VIRE, FLEURVILLE, LAIZE, CRUZILLE, SENOZAN.

Il a été créé à l'initiative des infirmières libérales (Mme DEVAUX, Mme DUBOIS, Mme MICOUD, Mme MOREL, Mme NUGUES), réunies au sein du Groupement d'Intérêt Economique du Haut Mâconnais, qui gère et administre le Service.

PERSONNES CONCERNEES :

Le Service concerne les personnes de plus de 60 ans; exceptionnellement et après dérogation de la Caisse d'Assurance Maladie pour les personnes en dessous de cet âge.

CONDITIONS D'ADMISSION :

Le Service n'intervient que sur PRESCRIPTION MEDICALE avec l'accord du patient ou de la famille.

OBJECTIFS DU SERVICE :

Le Service est une équipe coordonnée de personnel paramédical qui dispense des soins infirmiers ou d'hygiène aux personnes malades ou atteintes d'une diminution de leurs capacités physiques.

Il a pour objectifs :

- d'améliorer la prise en charge sanitaire et le soutien à domicile des personnes âgées,
- de favoriser le maintien, l'insertion ou la réinsertion des personnes dans leur cadre de vie habituel ou nouveau,

.../...

- de protéger, maintenir, restaurer et promouvoir la santé et l'autonomie des fonctions vitales des personnes,
- de soutenir les familles qui ont à charge leurs parents âgés.

PERSONNEL DU SERVICE :

- 1'Infirmier Coordinateur : Mr D.HUMBLOT
assure la mise en fonction du dossier de soins, la demande de prise en charge par la Caisse d'Assurance Maladie, la coordination des interventions auprès de la personne.
- Les Aides Soignantes :
assurent principalement les soins d'hygiène générale et de confort, les concours nécessaires à l'accomplissement des actes essentiels de la vie.
- Les Infirmières :
dispensent tous les actes techniques (injections, pansements, perfusions, surveillance de traitement ...). Le Patient conserve le libre choix de son infirmière.
- Une Secrétaire Comptable : Mme S. MARGUIN
s'occupe de tout le travail administratif (feuilles de paie, courrier, tenue des livres compta...).

FINANCEMENT :

par les organismes d'Assurance Maladie sans avance des frais par le bénéficiaire des soins ou par l'Aide sociale éventuellement.

Cette prise en charge ne concerne pas les dépenses pharmaceutiques, les visites médicales, les honoraires des kinésithérapeutes.

POUR TOUTES INFORMATIONS

une permanence est assurée le LUNDI et le JEUDI de 14 H à 18 H

Tél. 85 36 90 80

les associations

LE CLUB DE LA ROCHE STE GENEVIEVE

S'il faut reprendre les activités du Club depuis l'an dernier, bien sûr, il s'est passé beaucoup de choses.

Mis à part les visites aux personnes hospitalisées, les réunions mensuelles, les fêtes à souhaiter, les décisions à prendre, l'organisation du voyage et la préparation de la vente - exposition de l'été, l'automne nous a réservé une surprise. La démission de M. AILLOUD de la présidence et celle de Mme ALABEATRIX de la Vice-Présidence. Pour chacun des raisons personnelles, que tout le monde a bien comprises.

Il a donc fallu élire de nouvelles têtes, si l'on peut dire.

Ont été élus M. CHEVENET, Président, et Mme PERRET, Vice-Présidente. Ils ont pris une tâche assez lourde, qui demande du temps et beaucoup de dévouement, qu'ils en soient remerciés.

Leurs prédécesseurs ont assumé avec brio leur rôle, qu'ils ont accompli sans compter leur fatigue et leur amour du Club.

Qu'ils retrouvent ici l'expression de notre reconnaissance.

L'année 1992 s'est passée relativement bien en ce qui concerne les manifestations habituelles, nous avons dû nous séparer d'amis qui nous étaient chers, d'autres sont arrivés, c'est la vie qui va son petit bonhomme de chemin.

Et si nous parlions du dernier "LOTO". C'est bien, je crois, le plus cocasse depuis la création du Club. A savoir : le dernier tirage était celui du gros lot. Donc chacun était sérieusement à ses cartons.

La magnifique dinde (+ de 8 Kgs) est gagnée par M. GERMAIN. Parmi le public, chacun aurait bien invité la dinde et l'heureux propriétaire.

Quoi qu'il en soit, et fort généreusement,
M. GERMAIN remet en lot ce superbe galinacé. Cette fois,
c'est Mme CHEVENET qui est gagnante.

La famille ayant déjà reçu quelques lots, notre
Président juge bon de la remettre en lot.

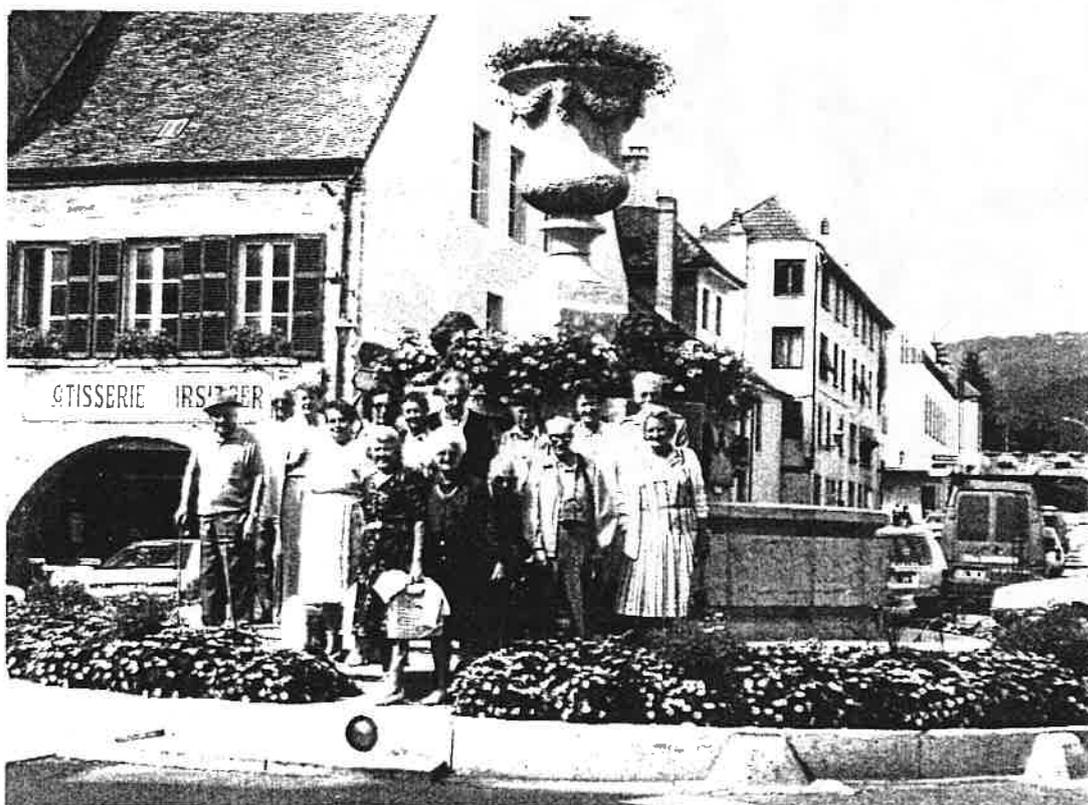
Et pour finir, M. CHARLES en devient l'heureux
propriétaire. Gageons qu'il conviera M. GERMAIN à déguster
un peu de dinde.

Ainsi va le Club avec ses moments de franche
rigolade, les petits ennuis et ses joyeuses réunions.

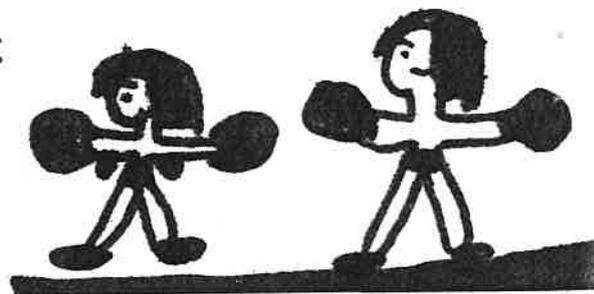
La dernière en date, anniversaire des 60 années
de mariage de Mme et M. CHARPY, lesquels avaient copieusement
arrosé cet événement : gâteaux, tartes, Crémant de Bourgogne.
Cela s'est terminé assez tard, sous le charme des anciennes
chansons de M. CHARPY, qui n'a rien perdu de sa voix d'or.

La Secrétaire,

Jeanne GIRARD



CANTINE DE L'ÉCOLE DE CRUZILLE



Mais oui, ce sont bien 1855 REPAS qui ont été servis durant l'année scolaire 91 - 92 à notre cantine de CRUZILLE.

Et nous espérons faire encore mieux cette année, d'autant plus que maintenant la mairie nous a dotés d'un superbe mobilier.

Venez donc visiter les locaux : vous verrez comme c'est agréable.

C'est vrai bien sûr que ce n'est pas évident de gérer tout ça sans déficit mais avec les idées et les efforts de chacun on y arrive à peu près ... On a confiance même si la fréquentation de la garderie est un peu faible cette année.



Tout ceux de la garderie et de la cantine, enfants, parents et personnel vous présentent donc leurs meilleurs voeux pour cette nouvelle année 93.

MERCI ENCORE A LA MAIRIE
de CRUZILLE

LONGUE VIE A L'ÉCOLE
de CRUZILLE

et n'oubliez pas :
TOUS LES ENFANTS VOUS
DONNENT RENDEZ-VOUS
LE SAMEDI 20 MARS 1993
POUR LEUR CARNAVAL.

Claire CORNILLON

Belote en Décembre ... neige en Février !

Ce "dicton" cacherait-il une crise existentielle au sein de l'Amicale ? Lorsque l'activité d'une association laisse à penser qu'elle tend à se réduire à la tacite reconduction d'un calendrier et que la répétition de ses manifestations procure un sentiment bien illusoire de vitalité, c'est qu'il est temps pour chacun, membre ou responsable, de s'interroger. 1993 devrait permettre de nous y employer.

Belote en Décembre ... Nous espérons que ce moment de détente et de convivialité sera partagé par un grand nombre de participants afin que cette manifestation puisse dégager les moyens nécessaires au financement d'une sortie à la neige. Le choix de la station n'est pas encore fixé, mais nul doute qu'il sera de nature à satisfaire tous les publics.

D'autres propositions plus novatrices pourraient également voir le jour et trouver place à un moment où le calendrier des manifestations ne serait pas trop chargé pour peu que les énergies se mobilisent et que nous nous retrouvions suffisamment nombreux pour les mener à bien.



Le Président,

Robert BOLUSSET

COMPAGNIE DE SAPEURS-POMPIERS

de CRUZILLE - GREVILLY

+++++

BILAN DE L'ANNEE 1992

Cérémonies commémoratives :

Journée des déportés 26 Avril à CRUZILLE

Victoire du 08 Mai 1945 = défilés en fanfare à
CRUZILLE et GREVILLY

Souvenir de la Résistance 05 Juillet à CRUZILLE

Armistice 1918 à GREVILLY et CRUZILLE

OBSEQUES :

19 Février : Monsieur Emile TCHISTIAKOFF

25 Novembre : le jeune Frédéric BONNARD

SECURITE :

Rallye des Vins - Mâcon : Samedi 30 Mai

Course cycliste "Souvenir David Broch" : Samedi 27 Juin

INTERVENTIONS :

Aucune dans l'année.

A la lecture de ce bilan, on comprend bien la réticence du Service Départemental d'Incendie à considérer notre petite compagnie comme un Centre de Première intervention à part entière sachant que nos moyens en hommes et en matériels sont restreints. Les enjeux sont importants, les corps communaux de sapeurs pompiers voient se multiplier les attaques de la part de ceux

.../...

qui ont un intérêt dans l'affaire : transports de blessés, convois funèbres ...

Si l'on ajoute à cela l'obligation d'une formation continue dans des stages départementaux - certes nécessaire, mais contraignante pour les bénévoles que nous sommes - il est évident que le recrutement de nouveaux pompiers s'avère de plus en plus difficile.

Faut-il pour autant accepter la suppression de notre compagnie ?

Nous jouons un rôle social indéniable de par notre participation aux manifestations, cérémonies, services divers ...

Pour subsister, notre situation juridique devra être clarifiée.

Quoi qu'il en soit, à partir du 1er Janvier 93, seules les interventions demandées par le Centre de traitement des alertes seront considérées comme entrant dans le cadre des missions sapeurs-pompiers. En clair, toutes les autres opérations (de la destruction du nid de guêpe, service de sécurité ... aux cérémonies) ne seront plus couvertes par l'assurance du Service Départemental.

Il conviendra donc pour nous - si nous voulons continuer à assurer ces tâches - de prendre les dispositions qui s'imposent.

Pour terminer sur une note plus optimiste, l'équipe se propose de vous rendre visite pour vous présenter leurs meilleurs voeux pour 1993 accompagnés du traditionnel calendrier.

Daniel ROSE

LE SYNDICAT AGRICOLE

1992 se termine et quelle année !

A l'heure où j'écris ces mots, nous parlons de mévente de nos vins, de la PAC, du GATT, de la MSA, de jachère. Où allons-nous ? Qui peut nous le dire ? A quoi vont ressembler nos villages au niveau touristique avec ces friches ? Que vont devenir nos viticulteurs et nos éleveurs sans outil de travail ? Et puis la vie de nos communes ?

Voici tracés en quelques lignes les problèmes agricoles, où le Syndicat aura du travail. Viticulteurs et éleveurs, restons liés les uns les autres et travaillons ensemble lors de nos réunions syndicales pour aboutir si possible à des résultats positifs, mais ce n'est pas toujours le cas.

Ne restons pas dans la morosité. Pensons aussi à la gaieté.





Le 25 Janvier 1992, ST VINCENT défile dans les rues de CRUZILLE en fanfare avec la LYRE AGRICOLE de Lacrost, et quelle joie ! Malgré le froid, musiciens et villageois ont pu déguster le cru 1991, et puis ST VINCENT heureux nous a apporté une récolte 1992 abondante.

Le 30 Mai 1992, toutes les associations de CRUZILLE et GREVILLY participent au rallye des vins dont le Syndicat Agricole. Et quelle réussite ! Le soleil, ouverture de la route par Bruno SABI qui a participé au PARIS LE CAP.

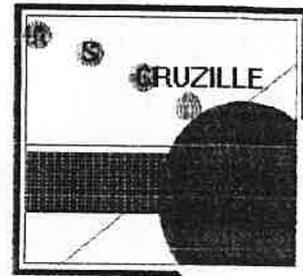
Il me reste à souhaiter le même succès pour 1993 qui sera le 10^e anniversaire et traversera nos deux villages.

Le 27 Juin 1992, le Syndicat monte une porte fleurie à l'occasion du passage de la course cycliste en hommage à David BROCH. Cette année quelle chance, la course traversera nos deux communes.

En attendant de nouvelles manifestations en 1993,
"Meilleurs vœux à tous".

Le Vice-Président,
François CHEVALIER

Le mot des pongistes



Editorial:

voilà une année qui s'achève et qui laissera dans les mémoires des traces à n'en pas douter. Une première participation dans un championnat départemental et déjà un titre! Une école de tennis de table pour les jeunes qui fait salle comble et qui réunit enfants du village et de l'IMP! Une fête du bi-cross qui en appelle d'autres! Une première soirée choucroute qui a fait l'unanimité! Une opération "malle à jouets" qui enthousiasma grands et petits *n'est ce pas André!!*
Autant de sujets de satisfaction à l'heure des bilans



Une famille soudée:

En créant leur association sportive le groupe de jeunes et de moins jeunes *n'est ce pas denis* ! à l'origine de l'ASC visait bien évidemment la possibilité offerte par les foyers ruraux de participer à des rencontres par équipes .

En rejoignant la bande des 4 (Clessé-Péronne-st gengoux-Verzé) Cruzille est donc venu réinventer le club des 5! Espérons que leurs aventures soient aussi nombreuses que celles de la célèbre bibliothèque enfantine! L'accueil au sein du secteur maconnais nord des foyers ruraux fut très sympathique et des relations amicales se tissent petit à petit entre les membres des différentes associations et foyers ruraux. L'Association Sportive de Cruzille en tant que membre à part entière du secteur maconnais nord a ainsi pu obtenir la malle à jouets qui a fait la joie des enfants pendant les vacances de Toussaint. Toutes les manifestations organisées en commun avec les autres villages ouvrent de nouvelles occasions de se rencontrer. Notre association n'a pas pour vocation l'organisation de manifestations culturelles mais puisqu'elles existent , nous leur donnerons écho.

quelques informations:

-tournoi tennis de table à Cruzille en janvier 1993

-la randonnée du secteur est prévue en avril 1993

-l'ASC accepte les tickets loisirs de la caisse d'allocations familiales.

-les projets J : sortes de bourses attribuées par Jeunesse et Sport pour favoriser l'initiative des jeunes de 13 à 25 ans dans tous les domaines. Aides pouvant aller jusqu'à 10000F et plus selon les projets.



La fête du bi-cross le 13 juin 1992

infos dernières:

24/10/92 cruzille 16 verzé 4

14/11/92 cruzille 17 sennecé les mâcon 3

20/11/92 cruzille jeunes bat clessé jeunes

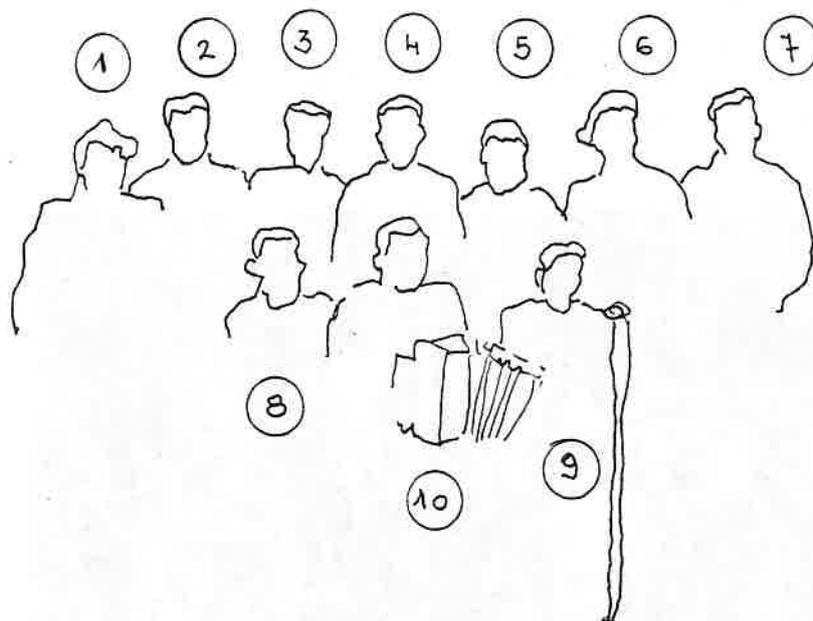
On recherche activement deux joueurs disparus nommés Jérôme (signes particuliers: smashent plus vite que leur ombre!)

l'ASC recrute des féminines!!...

BONNE ANNEE SPORTIVE A TOUS

Philippe PERROT

LA CLASSE 1933 - 34



Cette photo a été prise dans la cour du photographe à LUGNY (Magasin à l'emplacement de l'actuel Tabac-Journaux de Michèle RICHY).

- 1 - Roger MICHELET
- 2 - Gabriel JANIN
- 3 - Armand GAUDET
- 4 - Louis ALABEATRIX
- 5 - Philibert DUMONCEAU
- 6 - Antoine MOREAU
- 7 - René NICOLAS
- 8 - André LAUNAY
- 9 - Louis JACOB
- 10 - Raymond BENASSE